



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

**CMPP Gilberte et Jacques Clausset
2015**

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex

CENTRE MEDICO PSYCHO PEDAGOGIQUE
GILBERTE ET JACQUES CLausset
13 RUE DU PORT SAINT ROCH
45200 MONTARGIS

RAPPORT D'ACTIVITE

➤ Règlements, et actions auprès des usagers

Le CMPP a pour mission de pratiquer le diagnostic et de faire une proposition de soin sous une forme ambulatoire. Le CMPP exerce sa mission selon les textes de l'Annexe XXXII, il répond également aux obligations de la loi du 2 janvier 2002 relative à la rénovation de l'action sociale et médico-sociale et de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 «pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées». Ce service accueille des enfants et des adolescents de 0 à 18 ans qui présentent :

- des difficultés de développement psycho-affectif,
- des difficultés d'adaptation scolaire, sociale, familiale,
- des souffrances : peurs, angoisse, dépression,... des troubles du comportement
- de la communication, du langage, de la motricité, etc.

Le suivi peut se poursuivre jusqu'à 20 ans. L'objectif d'activité du service est de 8500 actes.

➤ Actions thérapeutiques

Le travail clinique s'effectue sous la responsabilité du médecin. Des premiers entretiens et des bilans font partie de la phase de diagnostic. Le médecin anime les réunions hebdomadaires de synthèse au cours desquelles sont prescrits les bilans. A l'issue de ces bilans représentés en réunion, le projet thérapeutique s'élabore et une restitution est faite à l'enfant et sa famille, ainsi qu'une proposition de prises en charge auxquelles ils donneront – ou non - leur accord. Les prises en charge sont intégrées dans la phase de traitement. Le travail clinique est un travail d'équipe pluridisciplinaire soumis au secret médical partagé. L'équipe thérapeutique se compose de : médecin, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, psychopédagogue, assistante sociale.

La particularité de l'année 2015 est la demande de transformation de temps médical non pourvu en temps thérapeutique et social. Jusqu'en septembre 2015, un médecin coordonne la réunion de synthèse à raison de 2h par semaine. En septembre, nous recrutons après 18 mois de recherche un médecin pédopsychiatre à raison d'une journée de consultation et de synthèse par semaine sur Montargis.

Sur Gien nous continuons de solliciter **les médecins traitants** pour qu'ils assurent le renouvellement des prises en charge engagées. Nous sollicitons le médecin de Montargis pour les demandes initiales de prises en charge. Il anime ponctuellement une réunion de synthèse.

L'autre particularité de cette année est que tous les postes en orthophonie ont été pourvus à partir d'août 2015 et que nous avons dénoncé à compter de septembre les conventionnements que nous avions avec les orthophonistes libérales. Nous avons pu ramener les suivis des enfants sur le CMPP.

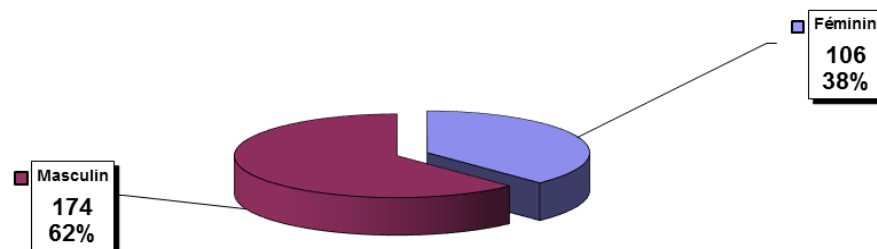
➤ L'activité sur le CMPP de MONTARGIS et de GIEN ANNEE 2015

1. File active MONTARGIS GIEN 2015

En 2015, **la file active** (nombre d'enfants vus au moins une fois dans l'année) sur le CMPP s'élève à **280 enfants**

Féminin	106
Masculin	174
Total	280

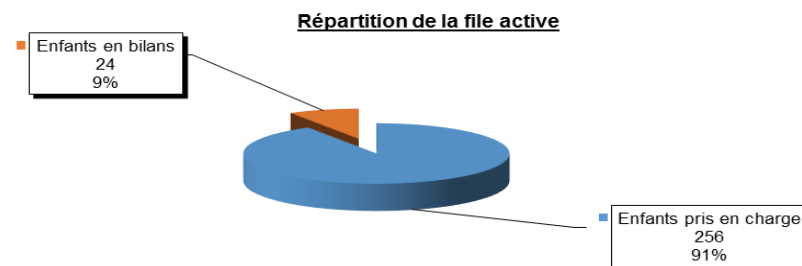
Répartition des consultants par sexe



Le nombre d'enfants pris en charge est de **256**

Le nombre d'enfants vus en bilans est de **24**

Enfants pris en charge	256
Enfants en bilans	24
File active	280



Sur Montargis 23 entrées.

Sur Gien 18 entrées.

Sur Montargis 31 sorties

Sur Gien 27 sorties.

2. Répartition des actes

Le **nombre total d'actes** en 2015 est de **9153** composé d'un nombre de séances de traitement de **8912** et d'un nombre de séances diagnostic de **241**

Traitement	8912
Diagnostic	241
Total	9153

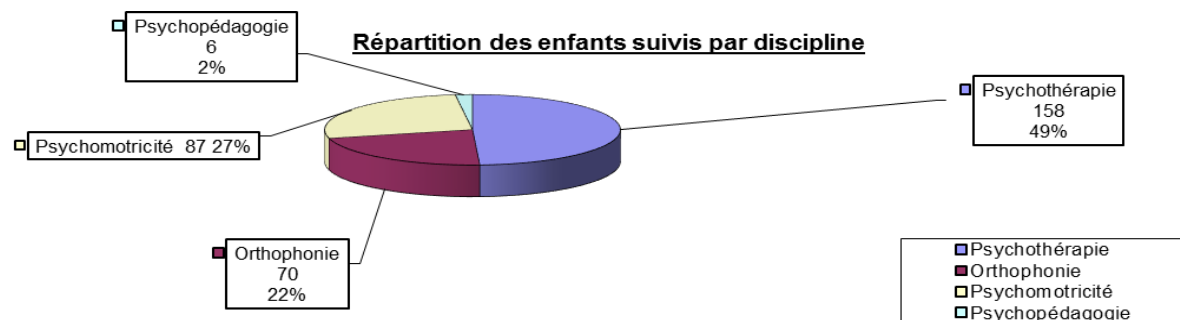
Face à notre difficulté à réaliser le nombre d'actes depuis plusieurs années (2011) nous nous étions fixés dans le budget prévisionnel 2015 un objectif de 8500 séances. Nous l'avons atteint et dépassé cette année avec 1233 séances supplémentaires réalisées.

On peut l'expliquer par :

- la transformation d'une partie du temps médical non pourvu (0,45 ETP) en mi-temps de psychologue, 0,25 ETP de psychomotricien et un 0,25 ETP de temps supplémentaire pour l'assistante sociale.
- le recrutement d'une pédopsychiatre en septembre 2015. (1 jour / semaine)
- la totalité des postes d'orthophoniste pourvus en août 2015

3. Répartition du nombre d'enfants suivis par discipline

Psychothérapie	158
Orthophonie	70
Psychomotricité	87
Psychopédagogie	6



Sur Montargis il convient de comptabiliser également 8 enfants ayant bénéficié de suivis en orthophonie libérale jusqu'en septembre 2015. A cette date, tous les postes d'orthophonistes étant pourvus, nous avons cessé les conventionnements et les suivis ont été ramenés vers le CMPP. A noter également sur Montargis, l'existence de groupes thérapeutiques ayant bénéficié à 20 enfants.

4. Répartition par tranches d'âge des enfants

	<u>A) Enfants suivis par tranches d'âge</u>	<u>B) Enfants sur file active par tranches d'âge</u>
de 0 à 3 ans	0	1
de 4 à 6 ans	33	39
de 7 à 11 ans	147	158
de 12 à 15 ans	64	70
de 16 à 18 ans	11	11
de 18 et +	1	1
	256	280

5. Nombre d'enfants suivis en simple, double et triple PEC

En simple PEC	100
En double PEC	109
En triple PEC	26
	235

Les suivis multiples sont majoritaires au CMPP. Compte tenu des difficultés des enfants, la prise en charge globale pluridisciplinaire est nécessaire.

6. Calendrier des présences et absences au CMPP durant l'année 2015

Abs intervenants maladie	Abs intervenants réunion interne	Enfants absents mais excusés	Enfants absents	*Enfants absents (Exc+Abst) pdt ouverture CMPP et vacances scolaires
955	137	1039	510	320

(contre 403 présents)

* période des vacances scolaires durant laquelle le CMPP est ouvert :

Hiver : Les 23/02 et 24/02/2015; été: du 06/07 au 10/07 et du 24/08 au 31/08 /2015; toussaint: du 19/10 au 23/10/2015

7. Nombre d'enfants sortis et les différents motifs d'arrêt

Le nombre d'arrêts s'élève sur l'année 2015 s'élève à : 58 **enfants** et se compose de 21 filles et 37 garçons

Motifs d'arrêt	Nbre
Fin de prise en charge	31
Arrêt de la PEC (parent ou enfant)	7
PEC non nécessaire	2
Déménagement	7
Transfert CMPP Montargis	1
Absences répétées	4
Autres (transfert, placement)	1
Orientation	0
Rappel si besoin	3
Sans suite	2
	58

En majorité les fins de prise en charge sont concertées. Le CMPP reste cependant à disposition si nécessaire et il y a fréquemment des reconsultations.

➤ Durée moyenne d'attente lors des premières consultations

Sur Gien, en accord avec la direction, et du fait de la situation actuelle (absence de médecin) le CMPP de Gien a été contraint de suspendre l'enregistrement des demandes de 1er entretien dès fin novembre 2014.

Par contre, 18 nouvelles entrées ont été effectuées en fonction de la nature des demandes et des places disponibles dans les emplois du temps de certains professionnels.

9 enfants en demande d'un suivi orthophonique, 7 en demande d'un suivi psychologique et 2 enfants en difficultés psychomotrices.

Tous ces enfants, après avoir effectué les bilans, ont été vus en synthèse et ont pu bénéficier d'une prise en charge, voire d'une double prise en charge.

Sur Montargis, depuis environ 6 mois, nous ne recueillons plus les demandes de 1ères consultations faute de place. Les demandes peuvent atteindre, certains jours, le nombre de 7.

La liste des enfants inscrits, actuellement de 24 enfants, devrait être résorbée à la fin d'année **2016** (à raison d'1 premier entretien par semaine).

A noter que nous avons établi une procédure en ce qui concerne les enfants suivis au CAMSP en fin de prise en charge et pour lesquels est préconisé une poursuite des soins vers le CMPP. Pour l'année 2015 cela a concerné 3 enfants. Les admissions des fratries sont également prioritaires ainsi que les reconsultations.

➤ Les Listes d'attente

Sur Gien à la rentrée scolaire du mois de septembre 2015, **54** demandes de 1er entretien étaient en attente, l'équipe était en difficulté car certaines demandes dataient d'un peu plus de 2 ans. En accord avec la direction, nous avons adressé aux familles des courriers permettant de "**réactualiser**" les demandes. 9 familles ont maintenu leur demande de consultation et tous ces enfants ont été vus progressivement et ont été reçus par les professionnels en accord avec le motif de consultation.

Sur Montargis il n'y a pas de liste d'attente pour les bilans ni pour les suivis. Le recrutement d'une pédopsychiatre en septembre 2015 sur Montargis, qui effectuent des premier entretiens mais peut aussi assurer dans la suite des suivis, permet aussi cette fluidité. Les thérapeutes réalisent des bilans à l'issue desquels dans un délai raisonnable (3 mois) ils peuvent proposer un suivi.

➤ Durée moyenne de prise en charge en traitement pour les enfants sortis

Sur Gien le nombre d'enfants sortis s'élève à 27 enfants.

Le ratio **ramené en année par enfant sorti qui a été pris en charge** est de **2,5** années.

Sur Montargis e nombre d'enfants sortis s'élève à **31** enfants.

Tous ces enfants ont bénéficié d'une prise en charge et sont sortis à l'issue d'un suivi.

Le ratio ramené en année par enfant sorti qui a été pris en charge est de **3,37** années. Soit une moyenne qui approche les 3 ans de prise en charge par enfant.

➤ Les personnels.

Progressivement, l'équipe se complète.

En début d'année nous avons recruté l'assistante sociale après une vacance d'un peu plus d'un an sur ce poste que nous avons défini dès son arrivée ce qui a facilité son intégration dans l'équipe. Elle intervient sur les deux sites de Montargis et de Gien.

Son activité représente :

- des rendez-vous familiaux : 58 (55 au CMPP et 3 en visites à domicile (dont un rendez-vous avec une famille non connue afin de l'orienter vers un service plus adapté)
- des synthèses partenariales à l'extérieur : 14
- des synthèses partenariales au CMPP : 8
- d'aide à la constitution de dossier MDPH : 8

La protection de l'enfance est également une préoccupation sur le CMPP. L'assistante sociale fait le lien avec les services ASE et AEMO. Sur 2015, 19 enfants étaient concernés par les placements. Un travail de réflexion est en cours avec toute l'équipe du CMPP concernant la procédure de signalement.

Nous soulignons également l'activité réalisée par la coordinatrice pédagogique mise à disposition par l'éducation nationale. Son activité sur le CMPP représente:

- participation aux équipes éducatives: 24
- participation aux équipes de suivi de scolarité: 57
- point scolaire autour de la situation d'un enfant: 47
- échange famille sur lieu de soin ou par téléphone: 35

La coordinatrice pédagogique fait partie de l'équipe pluridisciplinaire Elle participe aux réunions hebdomadaires de synthèse. Elle contribue à l'élaboration du projet personnalisé de l'enfant. Elle peut être sollicitée par l'équipe, l'école ou directement par les familles.

➤ LA FORMATION

Cette année encore la formation a été bien investie par la participation a des colloques principalement.

FORMATION CMPP 2015			
Dates	Noms	Intitulé	Nombre d'heures
1/1/15 au 31/12/15	Comptable	Responsable d'une association option 1 Directeur d'une petite association ou responsable de service dans une association	322 heures
SEMINAIRES, COLLOQUES..... CMPP 2015			
Dates	Noms	Intitulé	Nombre d'heures
17/02/2015	Directrice	Journée URIOPSS à Orléans	7 heures
17/02/2015	Comptable	Journée URIOPSS à Orléans	7 heures
19/02/2015	Assistante sociale	L'accueil familial au défi des évolutions de la protection de l'enfance à l'ERTS Olivet	7 heures
29/05/2015	Assistante sociale	Journée d'étude travail social en CMPP à Ivry Sur Seine	7 heures
29/05/2015	Directrice	Journée d'étude travail social en CMPP à Ivry Sur Seine	7 heures
29/05/2015	Coordinatrice pédagogique	Journée d'étude travail social en CMPP à Ivry Sur Seine	7 heures
29/05/2015	Orthophoniste	Journée d'étude travail social en CMPP à Ivry Sur Seine	7 heures
29/05/2015	Chargée de mission PEP	Journée d'étude travail social en CMPP à Ivry Sur Seine	7 heures
12-13-14/11/15	Secrétaire	Journées FDCMPP Paris	16 heures
12-13-14/11/15	Psychomotricienne	Journées FDCMPP Paris	16 heures
12-13-14/11/15	Psychomotricienne	Journées FDCMPP Paris	16 heures
12-13-14/11/15	Psychologue	Journées FDCMPP Paris	16 heures

➤ **Conclusion et perspectives:**

L'année 2015 se caractérise par une dynamique d'équipe riche en réflexion et en ouverture. L'arrivée de nouveaux professionnels amène des échanges très intéressants et des transmissions qui redéfinissent les axes de travail en CMPP. La supervision mise en place permet l'analyse des situations cliniques et participe au travail d'équipe et au souci de prendre soin du cadre thérapeutique dans ce lieu qui s'oriente de la psychanalyse. Les groupes de travail participent de la même dynamique et les procédures s'interrogent toujours à partir du travail clinique. Les perspectives à venir sont orientées vers le travail avec les familles.

RAPPORT FINANCIER

➤ **Activité 2015**

Au 31 décembre 2015, 9153 séances ont été réalisées. On souligne une augmentation des séances sur 2015 (7920 en 2014)

La vacance d'une partie du temps médical nous a conduit à demander la transformation d'un 0,45 ETP détaillé en groupe 2.

Investissements

Dans le cadre du plan pluri annuel d'investissements 2015, la dépense autorisée s'élève à 9000 euros. La dépense d'investissement est de 7851.44 euros. Elle correspond aux achats d'un ordinateur portable et de matériel de test d'orthophonie, de matériel technique et thérapeutique, d'agencement des salles de psychomotricité avec l'aménagement de placards muraux.

➤ **Fonctionnement**

↳ **Charges de fonctionnement**

Réalisé = 958 366 €

Budget = 1 163 273 €

- **Groupe I**

Réalisé = 44 805 €

Budget = 55 555 €

Pas de commentaires particuliers sur ce groupe.

• **Groupe 2**

Réalisé = 745 077 €

Budget = 943 898 €

Commentaires:

Effectif du personnel au 31 12 2015 alloué dans le cadre du CPOM: 15,35 ETP

Effectif au 31 12 2015 : 14,55 ETP

Au cours de l'année 2015, les mouvements de personnels sont liés aux recrutements.

- d'un psychologue à mi temps
- d'une psychomotricienne à 0,25 ETP
- d'une assistante sociale à 0,75 ETP
- du recrutement à 0,20 ETP d'un médecin psychiatre
- du recrutement d'une orthophoniste à temps plein
- de l'augmentation de temps d'une orthophoniste à 0,25 ETP

Postes non pourvus au 31 décembre 2015:

- 0.80 ETP de chef de service médical

En dépassement les comptes:

- **621**: prestations externes financées par les postes non pourvus d'orthophonie. Au 31 décembre 2015, 7960 euros soit 2117 points correspondant aux conventionnements avec les orthophonistes libérales. A titre de comparaison, la dépense sur 2014 s'élevait à 13 701 € soit 3644 points.

Concernant le compte **648**:

- pour la dépense suivante, (analyse des pratiques), une reprise sur provisions pour risques et charges a été faite pour 4155,40 €.

- **Groupe 3** **Réalisé = 168 483 €** **Budget = 163 820 €**

Concernant le compte 615:

- des travaux électriques et le remplacement de la chaudière sur Gien avec une reprise de subvention a été faite. On note un reste à charge pour la chaudière de 8978 €
- Concernant le compte 67 : régularisation d'une cotisation Garantie Minimale de Points sur l'exercice 2014 pour 872 €.
- Concernant le compte 68 : provision pour départ à la retraite pour 2453 €.

↪ **Produits de fonctionnement** **Réalisé = 1 185 376 €** **Budget = 1 163 273 €**

- **Groupe 1** **Réalisé = 1 133 010 €** **Budget = 1 133 010 €**

- **Groupe 2** **Réalisé = 3861 €** **Budget = 0**

Il s'agit de diverses recettes atténuatives.

- **Groupe 3** **Réalisé = 48 505 €** **Budget = 30 263 €**

↪ **Résultat de l'exercice** **Excédent = 227 010 €**

**La directrice de l'établissement,
Sandrine WILLIAM**